

# EN SAVOIR PLUS...



[www.upmontelimar.fr](http://www.upmontelimar.fr)



## CONFÉRENCE

### EN

## VISIO

**Mardi 16 mars**

**à 19 h 45**

**Tarif :**

**8 € adhérent,**

**4 € adhérent -25 ans, demandeur  
d'emploi et minima sociaux,**

## QU'EST-CE QUE LA KINÉSIOLOGIE ? <sup>216</sup>

par **Cathy BASS**

Discipline récente, dans sa partie la plus traditionnelle, la kinésiologie agit sur la tonicité musculaire pour dénouer les blocages énergétiques. Elle utilise principalement les tests musculaires. Selon la kinésiologie, la faiblesse ou la maladie d'un organe se répercuterait obligatoirement sur la tonicité des muscles. Identifier une faiblesse musculaire spécifique et la corriger permettraient de supprimer un déséquilibre physique ou mental, énergétique ou émotionnel.

Le kinésologue s'intéresse donc tout particulièrement à la fonction neuromusculaire dans sa relation avec les mécanismes régulateurs physiologiques structurels, chimiques et émotionnels. Le praticien utilise le test musculaire au cours d'une séance pour des évaluations neurologiques fonctionnelles.

Suite aux évolutions de la pratique, les tests musculaires sont parfois associés à d'autres techniques manuelles douces inspirées de la médecine chinoise, de l'acupressure ou de la chiropraxie, etc.



La Fédération française de kinésiologie définit ainsi la discipline :

« La kinésiologie est une pratique professionnelle destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être physique, mental et social. Elle regroupe un ensemble de techniques de gestion du stress et des émotions. »

Lors de notre visio-conférence, **Cathy BASS**, Kinésologue, nous présentera la kinésiologie tant du point de vue de son histoire, de ses règles, de ses fondements que d'un point de vue pratique. Comment ça marche ? Pourquoi aller voir un kinésologue ? Qui peut être concerné ? Comment se déroule une séance ?

Une partie d'échanges interactifs terminera la séance.